

Quatre-vingt-sixième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 27 mars 2024 à 20 h 05.

*Les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du comité administratif, qui a lieu le mercredi 27 mars 2024, à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, à 20 h 05 et dont tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources étaient présents.*

**PRÉSENCES**

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

**MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre extraordinaire et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2024-03-0618**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

CONSIDÉRANT la présence de tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT la déclaration d'intérêts et le consentement de renoncer à l'avis de convocation effectué au début de la séance extraordinaire du comité administratif de la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par tous les membres  
et appuyé à l'unanimité

ET RÉSOLU,

QUE tous les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la présente rencontre extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-03-0619**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que le seul sujet à traiter à l'ordre du jour est l'octroi du mandat du sondage pour la démarche collective de consultation publique – éolien et transition énergétique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-03-0620**

**OCTROI DU MANDAT DU SONDAGE - DÉMARCHÉ COLLECTIVE DE CONSULTATION PUBLIQUE – ÉOLIEN ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

CONSIDÉRANT l'adoption de la démarche collective de consultation publique – éolien et transition énergétique à la séance du 21 février 2024;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique sous forme de sondage sur la transition énergétique et conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources doit être élaboré et diffusé aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources octroi le mandat de consultation publique sous forme de sondage sur la transition énergétique et conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources à la firme Descormiers et Associés inc. au montant de 23 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-03-0621**

**FIN DE LA RENCONTRE**

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier